

REGLEMENT - TIRAGE AU SORT

Les Nounours du cœur

Article 1 : ORGANISATION

Corinne Touzet gérante de la société Yes Productions, 109 Boulevard Sébastopol 75002 Paris, organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat en collaboration avec l'Association Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde se déroulant du 4 juillet au 2 novembre 2009.

Article 2 : ACCÈS

Les conditions d'accès au jeu sont les suivantes :

- Ce jeu est ouvert à toute personne physique, cependant sont exclues toutes personnes mineures de moins de 10 ans.
- Remplir le bulletin de participation du jeu concours « **Distribution des Nounours du Cœur** » se trouvant sur le site www.yes-productions.com
- Un seul bulletin de participation par foyer (même nom, même adresse, même numéro de téléphone)
- Préciser correctement sur le bulletin de participation si le candidat est mineur (de plus de 10 ans) ou majeur.

Toute personne ne remplissant pas ces conditions ne pourra participer au tirage au sort ou devra en être exclue.

Le respect de ces conditions de participation sera vérifié grâce aux indications fournies avec les réponses des participants. Ces indications valent déclaration sur l'honneur et seront une preuve suffisante du respect des conditions.

Toute information incomplète ou illisible ne pourra être retenue comme valable.

Article 3 : PRINCIPE DU JEU

Le jeu se déroule de la façon suivante :

- La participation se fait uniquement à partir du bulletin de participation au jeu concours.

Pour être validé, chaque participant devra impérativement :

- Préciser correctement sur le bulletin de participation si le candidat est mineur (de plus de 10 ans) ou majeur
- Inscrire ses coordonnées complètes : les noms, prénoms, adresses devront impérativement être complétés sur le bulletin.
- Il n'est admis qu'un seul bulletin par foyer
- Les bulletins de participation doivent être envoyés au plus tard pour le Lundi 2 novembre 2009, 18h heure de Paris
 par mail (heure de Paris sur le mail faisant foi) à l'adresse mail suivante :
nounoursducoeur@yes-productions.com

- Le tirage au sort des six bulletins gagnants aura lieu le mardi 3 novembre au siège de **Mécénat Chirurgie Cardiaque**, en présence des responsables du projet **Les Nounours du cœur** et de l'huissier de justice Jérôme Cohen. Cette date peut être différée si Corinne Touzet, un responsable de l'Opération ou l'huissier ne sont plus disponibles ce jour là et une nouvelle date sera définie pour effectuer le tirage au sort.

- Les résultats seront communiqués sur les sites www.yes-productions.com et www.mecenat-cardiaque.org . Les gagnants seront appelés dans les 72h qui suivent le tirage au sort afin de qu'ils puissent s'organiser pour venir à Paris. Les dates des visites des hôpitaux leur seront communiquées à ce moment là.

Une liste composée de 10 noms complémentaires sera tirée au sort. En cas de désistement d'un vainqueur, un gagnant sera sélectionné dans la liste complémentaire.

Une personne mineure peut participer au tirage au sort. Si une personne mineure gagne, un représentant légal doit l'accompagner lors de la distribution des peluches.

Article 4 : DOTATIONS

Six participants seront tirés au sort.

Les six participants seront conviés à se joindre à Mme Corinne Touzet pour distribuer des peluches aux enfants hospitalisés dans un hôpital parisien.

Ces prix ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière, ni aucun échange contre un autre objet ou service. Ce tirage au sort n'inclut en aucun cas les frais de transport ou d'hébergement éventuels sur Paris.

Article 5 : PUBLICATION – DROITS D'AUTEUR

Les participants autorisent l'exploitation des réponses données aux questions du bulletin de jeu dans un but statistique, ces informations restant à caractère anonyme.

Cette autorisation ne donnera lieu à aucune contrepartie.

Les gagnants souhaitant s'opposer à cette utilisation en feront la demande écrite à Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde 33, rue Saint Augustin 75002 Paris avant le 2 novembre à 18h. Une absence de demande ou une demande faite hors délai équivalront à une autorisation.

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant.

Ce droit peut être exercé sur simple demande à Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde par téléphone, mail ou courrier simple.

Article 6 : ACCEPTATION

La participation au tirage au sort par le dépôt d'un bulletin entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement. Ce règlement est déposé en l'Etude de Jérôme Cohen (SCP Bernard TOUATI) 176 Rue du Temple Paris 75003. Il sera disponible sur le site www.yes-productions.com. Il sera également adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande à Yes Productions.

Article 7 : LIMITES DE RESPONSABILITÉ

La société Yes Productions ne peut voir sa responsabilité engagée dans le cas où il serait amené à annuler, écourter ou proroger le tirage au sort pour des raisons de nécessités justifiées.

La société Yes Productions n'est pas responsable vis-à-vis des participants du fait des fraudes éventuellement commises.

Article 8 : LITIGES

Aucune contestation ne sera plus recevable deux mois après la date de l'annonce des résultats.

Toute contestation doit en priorité être signalée à **Mécénat Chirurgie Cardiaque Enfants du Monde** et faire l'objet d'une tentative de règlement amiable.

À Paris - Le 02 juillet 2009

Ce règlement est déposé en l'Etude de Jérôme Cohen (SCP Bernard TOUATI) 176 Rue du Temple Paris 75003.

Merci de nous envoyer l'ensemble des informations demandées ci-dessous par email à notre adresse nounoursducoeur@yes-productions.com ou en remplissant le formulaire présent sur le site www.yes-productions.com .

Vous pouvez pour plus de facilité, copier-coller les lignes ci-dessous afin de les remplir dans votre email.

TIRAGE AU SORT - Distributions de peluches aux côtés de Corinne Touzet

Je souhaite participer au tirage au sort qui aura lieu début novembre concernant la distribution de peluches dans les hôpitaux de Paris. La distribution de nounours se déroulera au mois de Décembre 2009. Règlement présent sur le site www.yes-productions.com et déposé auprès de l'Etude Jérôme Cohen (SCP Bernard TOUATI) 176 Rue du Temple Paris 75003.

Nom : Prénom :

- Vous êtes majeur(e), merci d'indiquer ci-dessous vos coordonnées
- Vous êtes mineur(e) de plus de 10 ans, merci d'indiquer ci-dessous les noms et coordonnées de l'adulte qui vous accompagnera / de votre responsable légal.

Adresse:

.....

Code Postal : Ville : Pays

Tél : E-mail :

Fait à le